

L'intensification dans l'hyperbole et la litote

Laurent PERRIN

Université de Paris-Est Créteil, Céditec

Diese Studie befasst sich mit dem Zusammenhang zwischen den quantitativen Eigenschaften der Bedeutungsintensität und den enunziativen Merkmalen der linguistischen und rhetorischen Intensivierung. Der erste Teil der vorliegenden Arbeit analysiert die sprachlichen Aspekte der konzeptuellen Intensität und der enunziativen Intensivierung. Im zweiten Teil werden die internen Merkmale dieser Intensivierung sowie die externen Eigenschaften des propositionalen Ausdrucks untersucht. Im dritten und vierten Teil wird die rhetorische Intensivierung durchleuchtet, welche die Hyperbel und die Litotes charakterisiert. Der fünfte und letzte Teil beschreibt die Verbindungen zwischen der rhetorischen Intensivierung, dem Sarkasmus und der Ironie.

On a tous en mémoire la célèbre "tirade du nez" d'Edmond Rostand, où Cyrano répond par une leçon de rhétorique ("Ah! non. C'est un peu court jeune homme...!") à la timide tentative d'intervention à effets d'intensification du vicomte de Valvert ("Vous... vous avez un nez... heu... un nez... très grand"), que Cyrano ne juge pas à la hauteur de son appendice nasal. Formellement indissociable des procédés sémantico-pragmatiques de l'intensité et de l'intensification dans le langage, la longue succession d'hyperboles en quoi consiste la fameuse tirade restituée en revanche à sa juste mesure la dimension du nez de Cyrano.

Les notions métalinguistiques d'intensité et d'intensification ont trait sémantiquement aux degrés de force susceptibles d'être attribués à la détermination quantitative de ce à quoi l'on réfère, et corrélativement aux jugements subjectifs et notamment aux degrés d'engagement énonciatif du locuteur qui s'y rapportent. Ces notions s'appliquent transversalement à un ensemble de faits hétérogènes, habituellement dissociés pour être traités séparément à différents niveaux d'analyse. L'appréhension de ce qui articule les propriétés quantitatives de l'intensité aux propriétés énonciatives de l'intensification constitue un défi que nous allons tenter, si possible, de surmonter dans cette étude.

Avant d'en venir aux propriétés rhétoriques de l'intensification sur lesquelles reposent l'hyperbole et la litote, quelques considérations sur les propriétés sémantiques de l'intensité et de l'intensification sont inévitables. Le chemin à parcourir va donc nous conduire, dans la première partie de cette étude, des propriétés linguistiques de l'intensité conceptuelle à celles de l'intensification énonciative, et ensuite, dans la deuxième partie, des propriétés de l'intensification énonciative que nous définirons comme "internes" aux propriétés "externes" à l'expression propositionnelle. Nous aurons alors en mains quelques éléments

susceptibles de nous permettre d'aborder, dans les troisième et quatrième parties, la question de l'intensification rhétorique dont relèvent l'hyperbole et respectivement la litote. La cinquième partie enfin mettra très brièvement en perspective les horizons sarcastiques et ironiques que détermine l'expression rhétorique de l'intensification dans le langage.

1. De l'intensité conceptuelle à l'intensification énonciative

Au plan lexical, pour commencer, l'intensité concerne en priorité le sens notamment des adjectifs qualificatifs et autres expressions de mesure quantitative (Bolinger, 1972; Rivara, 1993; Kennedy, 2007), qui peuvent être plus ou moins concrètes (*gros, grand, large, nombreux, fréquent*), ou plus abstraites, moins aisément mesurables sous forme numérique (*bon, mauvais, gentil, méchant*). L'intensité lexicale concerne également des adverbes (comme *souvent, loin, longtemps*), parfois dérivés d'adjectifs (*lourdement, patiemment, gentiment*), ou des noms de propriétés (*grandeur, gentillesse*), des verbes généralement imperfectifs (*grossir, manger, aimer*), par exemple de temps (*attendre, patienter*), de distance (*avancer, progresser*). Quelle que soit la propriété ou notion quantitative à laquelle elle réfère, l'intensité lexicale varie en fonction d'une échelle de degrés susceptibles d'être évalués par le moyen de procédés de réglage inscrits dans le sens même de certains lexèmes (*immense, minuscule, hideux*).

Au plan morpho-grammatical, les degrés d'intensité peuvent être aussi réglés par différents préfixes (*hypersensible, ultraléger*) ou adverbes à fonction de "modificateurs" (dits aussi "intensificateurs" ou "intensifieurs") comme *assez / plutôt / très (grand), tout (petit), un peu / complètement (fou)*, parfois détournés de leur fonction primitive d'adverbe de manière (*terriblement, drôlement*), ou par des comparatifs d'égalité (*aussi [grand] que, comme*), d'infériorité (*moins que, pas autant / pas aussi [grand] que*) ou de supériorité (*plus [grand] que, meilleur, pire*), ou encore par un superlatif (*le plus [grand], le moins [gentil], le meilleur, le pire*). Diverses sortes de quantifieurs (ou quantificateurs) sont en outre susceptibles de modifier la détermination quantitative d'un nombre ou de la masse que représente un substantif (*quelques, plusieurs, beaucoup de*). On parle d'intensité forte, moyenne ou faible selon le degré attribué à la notion quantitative ainsi représentée. Dans le passage suivant, l'intensité forte est le fait d'un déterminant quantificateur appliqué à une pluralité d'opportunités manquées, métaphoriquement représentées ("beaucoup de

portes qui se fermaient"), ensuite d'un attribut ("déçue") dans la portée d'un double intensifieur ("vraiment très")¹:

- (1) J'ai eu **beaucoup de portes** qui se fermaient quoi en fait <ouais> et j'ai été **vraiment très déçue franchement**.
(Interview ALEM, Borny)

Ainsi appréhendée, la notion d'intensité se rapporte à ce qui est mesurable ou du moins quantifiable, en termes de degrés sur une échelle quantitative à laquelle réfère le sens conceptuel de certaines expressions. Le nombre, la grosseur, la taille, la température, le poids, la distance, mais aussi la patience, la gentillesse, sont des propriétés conceptuelles mesurables et quantifiables au plan référentiel, que mesure ou quantifie le sens d'adjectifs comme *nombreux*, *gros*, *grand*, *chaud*, *léger*, *loin*, *patient*, *gentil*, assortis le cas échéant d'un modificateur d'intensité forte, moyenne ou faible (*très grand*, *plutôt patient*, *assez gentil*, *un peu bête*). Nombre d'approches sémantiques s'en tiennent à cette dimension conceptuelle de l'intensité conçue comme "la détermination quantitative d'une propriété" (Kleiber, 2007 & 2013).

L'une des difficultés à surmonter, au plan théorique de ce qui a trait à l'intensité, tient à la subjectivité évaluative du locuteur qui s'y rapporte, qui semble à la fois distincte et corrélative de la gradualité quantitative ainsi représentée (Athanasiadou, 2007; Adler & Asnes, 2013; Larrivée, 2013). Un adjectif comme *grand*, par exemple, encode non seulement la dimension quantitative de ce qu'il dénote ou conceptualise au plan symbolique, mais il fonctionne de surcroît comme une sorte d'indice conventionnel d'un jugement associé à la subjectivité évaluative du locuteur qui l'énonce. L'expression même est alors performative de ce jugement associé à l'acte d'énonciation qui s'y rapporte. Nous parlerons désormais d'"intensité conceptuelle" pour désigner ce qui a trait à la dimension quantitative d'une propriété représentée par le contenu symbolique d'une expression dans le cadre d'une proposition énoncée, et respectivement d'"intensification énonciative" pour désigner ce qui a trait sémantiquement à la fonction d'une telle expression comme l'indice conventionnel d'un jugement subjectif du locuteur consistant à évaluer la grandeur ainsi considérée, et ce faisant à modaliser l'énonciation d'une telle proposition comme consistant en l'occurrence à effectuer un acte de compliment ou de recommandation. Tandis que la notion d'"intensité" concerne le versant symbolique, dénotatif ou conceptuel, en l'occurrence quantitatif du sens des expressions, celle d'"intensification" concerne le versant énonciatif de

¹ Les expressions intensives seront marquées en gras dans tous les exemples de cette étude. Nous reviendrons, dans la seconde partie, sur les effets de l'adverbe d'énonciation *franchement*, que nous définirons comme un modalisateur d'intensification "externe" à l'expression de la proposition énoncée.

l'inscription indiciaire de la subjectivité du locuteur dans le langage et jusque dans la langue, relative aux effets contextuels et notamment argumentatifs de leurs énonciations. Ainsi définie, l'intensification n'est que la contrepartie modale énonciative de l'intensité quantitative que représentent les adjectifs et autres expressions quantitatives².

Une telle opposition permet notamment de rendre compte des effets particuliers associés au sens quantitatif purement numérique de certains adjectifs ou substantifs, détachés de toute force d'intensification impliquant un jugement subjectif du locuteur qui les énonce. Si l'on parle, par exemple, d'*une tour haute de 300 mètres*, le sens de l'adjectif *haute* n'a pas la même valeur que si l'on parle d'*une haute tour*, ou d'*une tour très haute / tellement haute / si haute*. Dans le premier cas, l'adjectif est purement quantitatif, dépourvu d'intensification énonciative comparable à celle du second, comme en témoigne la malformation sémantique d'un énoncé du genre: *Une tour *très haute / *tellement haute / *si haute de 300 mètres* (pour la prise en compte d'un exemple analogue, voir Anscombe et Tamba, 2013). Tout se passe comme si la mesure quantitative numérique neutralisait, sous certaines conditions, l'intensification énonciative attachée à l'intensité conceptuelle que représente l'adjectif *haute*. Seul un nombre limité d'expressions conceptuelles d'intensité concrètes (comme *haut, large, profond*, ou *hauteur, largeur, profondeur*) est ainsi réductible à une échelle de mesure quantitative purement numérique, dépourvue de toute contrepartie énonciative associée à une quelconque force d'intensification pragmatique intégrée. De même, les déterminants numéraux s'opposent sémantiquement aux expressions à effets d'intensification en raison du fait qu'ils expriment une grandeur purement numérique, non une évaluation et un jugement du locuteur qui les énonce. Si l'on dit, par exemple, qu'une manifestation a réuni *2000 personnes*, aucun jugement sur le nombre de manifestants (relatif au succès ou à l'échec de la manifestation) n'est inscrit linguistiquement dans le sens de l'expression. Le rapport d'une expression numérique à l'intensification ne peut être qu'indirect et pragmatique.

Au plan morpho-grammatical, seul un nombre limité d'opérateurs d'approximation quantitative comme *quelques, environ, à peu près, plus ou moins (2000 personnes)* n'est assorti d'aucune force d'intensification énonciative. La plupart des adverbes intensifieurs ou comparatifs ont des effets d'intensification. Il suffit dès lors d'insérer à l'expression d'une

² En ce qui concerne différents aspects de cette distinction entre les notions d'"intensité" et d'"intensification", voir les diverses approches réunies par Anscombe et Tamba (2013), en particulier les articles d'Anscombe, d'Adler et Asnes, de Larrivée, de Lenepveu.

grandeur numérique un opérateur d'intensification comme *presque, au moins, pas moins de, plus de (2000 personnes)*, pour assortir le sens linguistique d'un jugement subjectif du locuteur en faveur du succès de la manifestation (ou d'y insérer un inverseur comme *seulement, à peine, moins de [2000 personnes]* pour un jugement inverse)³. Dans notre exemple (1), les intensifieurs ont pour effet de renforcer non seulement l'intensité conceptuelle, mais l'intensification associée à l'énonciation de la proposition énoncée. Il suffit alors de substituer à l'expression *beaucoup (de portes)* un atténuateur comme *assez* ou *passablement (de portes)*, ou même de la préfacer par *plutôt (beaucoup de portes)*, et ensuite de remplacer *vraiment très (déçue)* par *un peu, assez* ou *plutôt (déçue)*, pour affaiblir non seulement les effets quantitatifs associés à l'intensité conceptuelle à laquelle réfère la proposition énoncée, mais aussi la force d'intensification énonciative qui s'y rapporte.

2. De l'intensification interne à l'intensification externe

Corrélativement aux effets d'intensification énonciative dont il vient d'être question, formellement indissociables de l'intensité conceptuelle attachée à l'expression de telle ou telle proposition énoncée, l'intensification repose par ailleurs sur des indices énonciatifs que nous dirons "externes" à l'expression propositionnelle, plus ou moins détachés de ce qui est conceptuel et propositionnel à l'intérieur du sens des expressions. Avant d'en venir aux propriétés discursives ou rhétoriques (notamment hyperboliques) de l'intensification, fondées sur des indices externes que nous dirons "contextuels", émanant de la situation d'énonciation effective d'une proposition énoncée en contexte, quelques considérations s'imposent en ce qui concerne les indices externes que nous appellerons "conventionnels", fondés sur des propriétés linguistiques.

Contrairement aux indices d'intensification que nous dirons "internes", définis précédemment comme la contrepartie énonciative de l'intensité conceptuelle attachée à l'expression d'une proposition dont ils modalisent l'énonciation, les indices externes dont il va désormais être question ne portent qu'indirectement sur les propriétés quantitatives associées à

³ Ducrot (1995) parle à ce sujet de modificateurs "réalisants" – consistant à renforcer la force d'intensification énonciative associée à l'intensité conceptuelle représentée – et respectivement de modificateurs "déréalisants" consistant soit à atténuer, soit à inverser l'intensification qui s'y rapporte. Parmi d'autres curiosités sémantico-pragmatiques, le rôle des "intensifieurs" et respectivement des "atténuateurs" ou "inverseurs" en quoi consistent les "modificateurs réalisants" ou "déréalisants" permet d'expliquer accessoirement ce qui caractérise la force d'intensification associée à l'emploi figuratif de certaines expressions conceptuellement non graduables ou quantitatives à la base (comme l'adjectif *carré* dans le cadre d'une construction comme: *Un raisonnement un peu / vraiment très carré*).

l'expression d'un contenu propositionnel. Outre les indices d'intensification prosodiques par accentuation ou allongement vocalique (Ferré, 2004), sur lesquels nous ne nous arrêterons pas dans cette étude, nombre de propriétés linguistiques doivent à mon sens être appréhendées comme des indices conventionnels d'intensification externe à l'expression propositionnelle, qui ne concernent pas directement le contenu symbolique et conceptuel de telle ou telle proposition énoncée, mais les énonciations virtuelles d'une telle proposition qu'ils modalisent.

C'est le cas des propriétés dont relèvent les insultes et autres exclamations que manifestent notamment certaines phrases en *Que*, *Quel*, *Comme* (*Que c'est beau!*, *Quel idiot!*, *Comme il est bête!*)⁴, certaines phrases nominales (*Le con!*, *L'imbécile!*), ou issues de formes interrogatives (*Est-il bête!*, *Qu'est-ce qu'il est bête!*, *Ce qu'il est bête!*), parfois de l'effacement d'une phrase complétive consécutive (*Il est si bête!*, *Tellement bête!*), ou assorties d'une forme d'extraction emphatique (*Quelle bêtise que d'avoir fait ça!*, *C'est Paul qui va être surpris!*), etc. Dépourvues d'effets conceptuels à visée quantitative référentielle, ces propriétés indiciaires d'intensification énonciative externe peuvent être suprasegmentales à l'expression d'une proposition dont elles modalisent l'énonciation, mais elles peuvent aussi être le fait de diverses formules énonciatives séquentiellement détachées de l'expression d'une telle proposition (en gras et italique dans nos exemples). Dans le passage ci-dessous, par exemple, l'interjection *bon sang!* accentue projectivement l'intensification associée alors indirectement à l'énonciation d'une proposition complexe qui lui succède, dont l'intensification interne repose par ailleurs sur diverses expressions d'intensité conceptuelle⁵:

- (2) Mais, *bon sang*, après quatre ans, on aimerait entendre autre chose que des **jérémiades à répétition** de la part de celui qui prétend faire de l'armée suisse **la meilleure du monde**, mais n'a pas su éviter **le scandale** du Service de renseignement.
(*Le Temps*, 28-12-2012)

Bien que séquentiellement détachées de ce qui s'y trouve exprimé conceptuellement, les interjections ont essentiellement pour fonction d'accentuer de l'extérieur l'intensification associée à l'énonciation d'une proposition modalisée. Elles relèvent plus généralement d'un ensemble ouvert d'expressions linguistiques formant une catégorie très à part (à part entière?), à l'intérieur de la grammaire et du lexique, que nous assimilerons à des "formules énonciatives" (au sens défini par Anscombe, 1985),

⁴ Analysées notamment par Marandin (2010) et Anscombe (2013), à la suite de Milner (1978).

⁵ Nous reviendrons brièvement, à la fin de cette étude, sur les effets sarcastiques associés à l'énonciation de la proposition subordonnée dont relève l'expression superlative *La meilleure du monde*.

consistant à modaliser notamment le haut degré d'intensification attribué à l'énonciation d'une proposition. Les interjections et autres formules énonciatives n'expriment pas un concept intensif, une grandeur notionnelle attachée à l'expression d'une proposition. Sous un angle sémiotique, ces expressions ont un sens qui n'est pas symbolique (c'est-à-dire dénotatif, conceptuel, et donc propositionnel), mais exclusivement indiciaire et énonciatif. Ce sont de purs indices conventionnels d'intensification énonciative, consistant en l'occurrence à coder le haut degré d'émotion du locuteur qui les énonce, relativement à ce qui, par ailleurs, est exprimé dans le cadre d'une proposition dont elles modalisent l'énonciation. L'intensification émotive dont attestent notamment les interjections ne rejaillit qu'indirectement sur la détermination quantitative de ce qui est exprimé dans le cadre d'une proposition ainsi modalisée.

Parmi diverses propriétés énonciatives indiciaires à effets d'exclamation, associées à un jeu stylistique très élaboré et maîtrisé d'ellipses, suspensions, reprises, détachements, dislocations, et autres opérations macro-syntaxiques qui se situent sémiotiquement dans la continuité du geste, de la mimique, de l'intonation, les interjections sont des indices énonciatifs linguistiques sur lesquels se fonde systématiquement le style de Céline, qui ne consiste pas tant à représenter conceptuellement l'intensité des émotions imputées aux personnages de son récit, qu'à en faire vivre émotivement l'expérience à son lecteur. En (3), par exemple, rien ne conceptualise le haut degré d'impatience du locuteur dont il est question, qui repose alors exclusivement sur les instructions indiciaires d'une interjection d'une part, articulées à la forme exclamative d'une phrase nominale d'autre part, en vue de modaliser indirectement le haut degré d'intensification associé à l'énonciation d'une proposition relative à l'envie du locuteur de prendre le large:

- (3) **Ah!/l'envie** de s'en aller! Pour dormir! D'abord!
(Céline, *Voyage au bout de la nuit*)

Certains adverbess d'énonciation (comme *sincèrement*, *franchement*) possèdent une force indiciaire et des effets d'intensification externe analogues. Si l'on remonte notamment à notre exemple (1), dans la première partie de cette étude, l'adverbe *franchement* vient alors renforcer, par un effet rétroactif de modalisation énonciative externe à l'expression des propositions modalisées, l'intensification interne que modalisent par ailleurs les intensifieurs *beaucoup (de portes)* et *vraiment très (déchue)*:

- (1) J'ai eu **beaucoup de portes** qui se fermaient quoi en fait <ouais> et j'ai été **vraiment très déchue franchement**.
(Interview AIEM, Borny)

Outre les interjections et certains adverbess d'énonciation, nombre de formules centrées sur le verbe *dire* (ou autres verbes de parole ou d'attitude dite "propositionnelle") ont des propriétés analogues. C'est le

cas notamment de diverses formules d'intensification exclamatives comme *dire que...*, *dis-donc!* (Perrin, 2013a). En (4), par exemple, le locuteur ne conceptualise pas le haut degré d'intensité qu'il attribue à la longueur de temps que représente l'expression *40 ans*:

- (4) ***Dire que*** je viens d'en prendre pour **40 ans!**
(*Le Monde.fr*, 08-10-2010)

C'est alors exclusivement la force énonciative conventionnelle d'une formule exclamative qui a pour effet d'intensifier indirectement ce qui est représenté conceptuellement dans le cadre de la proposition dont l'énonciation est ainsi modalisée. La force d'intensification externe que manifeste la formule présente ici l'énonciation de la proposition *je viens d'en prendre pour 40 ans* comme arrachée malgré lui au locuteur, sous le coup de l'émotion que lui procure une prise de conscience subite de la longueur de temps dont il est question.

Un grand nombre de formules centrées sur le verbe *dire* (comme *J'vous dis que ça*, *Je vous dis pas*, *C'est moi qui vous le dis*) modalisent par ailleurs une forme d'engagement émotif du locuteur qui n'est pas exclamatif, mais assertif, dont les effets d'intensification concernent alors la visée épistémique de l'énonciation de telle ou telle proposition. Ci-dessous, par exemple, *C'est moi qui vous le dis* (en même temps que l'interjection retranscrite par *Piouff!*) intensifie la longueur de la route dont il est question:

- (5) ***Piouff!*** La route est **longue**. ***C'est moi qui vous le dis***.
(<http://perles2pluie.cowblog.fr>, consulté le 05-11-2014)

De même en ce qui concerne *y'a pas à dire* en (6), dont la force d'intensification assertive est alors assortie d'une force de connecteur consécutif, consistant à modaliser rétroactivement l'énonciation d'une proposition (*Obama est un mec cool*) comme une conclusion renforcée par un argument supplémentaire (à l'intérieur d'un ensemble d'arguments préalables implicites):

- (6) Obama c'est un mec **cool**, ***y'a pas à dire...***
(<http://ebeho.wordpress.com/?s=obama>, 01-11-2014, consulté le 05-11-2014)

Que dis-je en (7) est quant à lui un connecteur reformulatif, dont les effets modalisent l'énonciation d'une proposition (*cette école où l'on frappe les institutrices*) comme une intensification de ce qui est exprimé dans le cadre d'une proposition préalable (*cette école où l'on menace les institutrices*)⁶:

⁶ À l'inverse de *que dis-je*, d'autres connecteurs reformulatifs comme *disons*, par exemple, ont en revanche des effets déréalisants consistant à modaliser l'énonciation d'une proposition comme une atténuation de ce qui a été formulé préalablement. La substitution

- (7) Cette école où l'on menace – *que dis-je?* – où l'on frappe les institutrices avec des couteaux de cuisine.
(*Le Nouvel Observateur*, 04-06-2009)

Quel que soit ce qui les oppose respectivement, ces marques linguistiques en quoi consistent les interjections et autres formules sont des indices d'intensification énonciative externe à l'expression propositionnelle qu'elles modalisent. Elles s'articulent d'une part à l'intensification énonciative interne, attachée à l'expression conceptuelle de l'intensité quantitative abordée dans la première partie de cette étude, et d'autre part à diverses formes de figures de rhétorique au plan discursif.

3. L'intensification rhétorique par hyperbole

Sous un angle sémiotique, les effets discursifs ou rhétoriques de l'intensification ne reposent pas directement sur les propriétés énonciatives de rang linguistique dont il vient d'être question, mais sur différents indices d'intensification de rang purement pragmatique. Contrairement aux indices énonciatifs conventionnels attachés aux marques linguistiques d'intensification énonciative interne ou externe à l'expression propositionnelle, les indices que nous dirons "contextuels" (ou le cas échéant "cotextuels") de l'intensification rhétorique donnent lieu à une forme ou une autre d'inférence par abduction (Dendale, 1994), déclenchée par la reconnaissance d'un fait discursif empirique. Il ne s'agit plus alors seulement d'exprimer l'intensification associée à l'énonciation d'une proposition modalisée, de la coder linguistiquement, mais de l'induire, de la faire valoir démonstrativement au plan discursif effectif. Parmi diverses figures "cotextuelles", comme l'énumération, la reformulation intensifiante ou l'anaphore rhétorique⁷, le simple fait de répéter, par exemple, un adjectif qualificatif ou un intensifieur (*Paul était fâché fâché. Il avait un gros gros chagrin, très très grave, mais grave.*) – pour autant qu'il ne soit pas assimilé à un malheureux accident de l'élocution dû à un bégaiement du sujet parlant – a pour conséquence de produire, par abduction interprétative, un renforcement rhétorique de l'intensification. Dans le passage ci-dessous, par exemple, la répétition de *totalemment* intensifie en quelque sorte gestuellement, au plan cotextuel de l'énonciation effective du locuteur, l'intensification énonciative par ailleurs associée conventionnellement à la signification de l'adverbe:

de *disons* à *que dis-je* en (7) impose donc une inversion de l'ordre des propositions (*Cette école où l'on frappe, disons où l'on menace les institutrices*).

⁷ Impliquées notamment dans l'un des vers les plus souvent cités de la "tirade du nez" d'Edmond Rostand: "C'est un roc!... C'est un pic!... C'est un cap!... Que dis-je, c'est un cap?... C'est une péninsule!" (*Cyrano de Bergerac*, I, 4).

- (8) La semaine passée, un employeur a été pris car il faisait travailler 60 Portugais contre un salaire de 2,06 euros de l'heure. C'est **totalelement totalelement totalelement inacceptable**. [Le premier ministre Elio di Rupo, présentant son plan contre le dumping social devant l'assemblée législative de Belgique] (*Liberation.fr*, 01-12-2013)

Contrairement à la simple réduplication d'une expression d'intensité comme en (8), qui repose exclusivement sur l'exploitation cotextuelle d'une propriété élocutoire du discours, l'hyperbole est une figure de contenu propositionnel (un "trope" ou une "figure de signification" en rhétorique classique), consistant à exploiter alors contextuellement une forme ou une autre d'exagération propositionnelle ostentatoire de telle ou telle propriété de l'état de chose auquel le locuteur réfère. Plutôt que de répéter simplement un adjectif ou un adverbe en tant qu'indice cotextuel d'un redoublement émotif de ses effets d'intensification, le procédé hyperbolique consiste à exploiter une exagération comme l'indice contextuel d'une perception émotive de l'énormité de ce dont il s'agit de rendre compte.

Parmi les figures discursives à effets d'intensification rhétorique, l'hyperbole occupe incontestablement une place à part, le point culminant (si l'on ose dire) de ce qui a trait à l'intensification. N'importe quelle propriété intensive du langage – qu'elle soit interne ou externe à l'expression propositionnelle – peut être impliquée dans une hyperbole, qui ne se réalise au bout du compte que si l'expression du haut degré se trouve en outre relayée contextuellement par la reconnaissance d'une exagération ostentatoire consistant à mettre en scène l'ethos hyperbolique d'une sorte de jeu de rôle énonciatif perceptif et émotif du locuteur, à effet d'intensification rhétorique; comme si l'énormité de ce dont il s'agit de rendre compte avait perturbé temporairement sa perception et son émotion. Dans le passage ci-dessous, par exemple, les procédés intensifs n'aboutissent finalement à aucune hyperbole, car le locuteur revendique au bout du compte explicitement la rationalité de ce qu'il exprime. Après avoir fait mine de vouloir s'appuyer sur une comparaison intensive à effets d'exagération hyperbolique, le locuteur finit ici par annuler rétroactivement les virtualités figurales de son discours (tout en jouant néanmoins sur les effets sylleptiques de la locution *du jamais-vu*):

- (9) Un sacré challenge pour Muse [Télescope chilien] qui, grâce à ses performances, devrait détecter et permettre d'étudier des galaxies **cent millions de fois moins brillantes que les étoiles les moins lumineuses observables à l'œil nu**. Au sens propre, *du jamais-vu*. (*JDD*, 08-09-2013)

L'exagération hyperbolique est au cœur des figures vives par comparaison, métaphore ou métonymie, fondées sur l'énonciation effective d'un contenu appréhendé comme ostensiblement inapproprié (ou du moins décalé) relativement aux propriétés de tel ou tel état de chose auquel le locuteur

réfère, en vue d'intensifier ce qu'il cherche à communiquer figurément. Si l'on dit, par exemple, que Pierre est *un âne, un coq, un paon, un ours, un singe, un bulldozer*, l'objectif est d'intensifier symptomatiquement, par l'ethos hyperbolique d'un stéréotype associé à un point de vue métaphorique, ce que le locuteur met en scène comme une exagération ostentatoire de telle ou telle propriété de Pierre. Les métaphores vives en particulier – comme encore une fois dans le fameux vers de la "tirade du nez" rapporté dans la note 7 – ne sont généralement que des formes particulières d'hyperboles dont le locuteur joue (ou se joue) en vue d'intensifier telle ou telle propriété de l'état de chose auquel il réfère (Perrin, 1996). Le passage suivant, par exemple, peut être interprété comme une hyperbole, dans la mesure où Bayrou, confronté à ce qu'il conçoit comme l'énormité référentielle de spéculations relatives à son éventuelle alliance avec Sarkozy, s'emploie alors à les réfuter par une forme d'image métaphorique consistant à intensifier émotivement son refus d'y engager ne serait-ce que le *bout de l'ongle du petit doigt*.

- (10) Sa qualification au second tour étant hautement improbable, le Béarnais ira-t-il jusqu'à s'allier au sortant pour "battre Hollande"? "Je **ne mettrai pas le bout de l'ongle du petit doigt dans ces spéculations, vous entendez?** J'ai assez confiance pour ne pas envisager des hypothèses de cet ordre", protestait samedi Bayrou.
(*Libération.fr*, 02-04-2012)

Certes, les indices énonciatifs contextuels en quoi consistent les figures vives ne s'opposent que graduellement aux indices conventionnels d'intensification interne en quoi consistent les figures plus ou moins lexicalisées qui en sont issues diachroniquement (Perrin, 2013b). À terme, les propriétés contextuelles hyperboliques attachées notamment aux métaphores vives finissent par se réduire aux traits sémantiques de simples expressions d'intensité conceptuelle, dont l'intensification énonciative n'a finalement plus d'effets ostentatoires d'exagération rhétorique au plan discursif. Dans le cadre d'un énoncé comme *Marie est un peu bécasse*, par exemple, le sens métaphorique est intégralement absorbé par les virtualités conceptuelles et énonciatives internes du mot *bécasse*, qui ne fait alors plus du tout référence à l'oiseau par le biais d'une image métaphorique à effets d'exagération hyperbolique. De même, dans l'exemple (1) abordé au début de cette étude, la métaphore associée à la notion de *portes qui se ferment* ou *qui s'ouvrent* n'active plus d'image métaphorique hyperbolique. Nombre d'expressions figées d'origine hyperbolique correspondent désormais à de simples locutions intensives comme *bête à pleurer* (au sens de "très bête"), *fou à lier* (au sens de "complètement fou"), *(jolie) à croquer* ("vraiment jolie"), *blanc comme neige* ("très blanc"), *léger comme l'air* ("très léger"), généralement dépourvues de sens littéral à effet d'exagération rhétorique (sauf à être défigées contextuellement). Avant cependant de se lexicaliser diachroniquement sous la forme de simples expressions intensives, les procédés

hyperboliques consistent par nature à instrumentaliser littéralement une exagération (métaphorique ou autre), en tant que symptôme contextuel d'une perte de contrôle émotif du locuteur. Moins émoussée par l'usage que certaines locutions métaphoriques du haut degré comme *en mettre sa main (en donner sa tête) à couper*, l'image du *bout de l'ongle du petit doigt* que Bayrou refuse d'engager dans les spéculations de son rapprochement avec Sarkozy demeure suffisamment vive pour engendrer la prise en compte d'une exagération hyperbolique⁸.

Entre tous, le style de Céline a porté l'intensification rhétorique à son plus haut degré (si l'on ose dire, encore une fois). En vue de mettre en jeu et, ce faisant, de faire partager au lecteur l'expérience de ses émotions énonciatives, l'entreprise de Céline mobilise notamment les procédés tant linguistiques que pragmatiques de l'intensification, les jeux rhétoriques notamment hyperboliques (et aussi litotiques et ironiques) qui s'y rapportent. Le passage suivant par exemple en témoigne, qui nous conduit progressivement de l'intensification énonciative à diverses hyperboles, pour nous faire éprouver en l'occurrence à la fois le dégoût et le désir malsain que lui inspirent les traits d'une des nombreuses figures féminines diaboliques et tentatrices peuplant le château de Sigmaringen:

- (11) *pardon!... cette tronche!... vous auriez dit toute la Place Blanche et les plus pires leveuses des Bois... [...] mais pour le minois, pardon!... du Rochechouart et "dessous de métro"... la bouche pulpeuse-avaleuse, encore peut-être pire que Loukoum!... la bouche à avaler le trottoir, l'édicule et tous les clients, et leurs organes et les croûtons!... les yeux?... de ces braises!... l'ardeur fond de volcans pas éteints... terribles dangereux!...*
(Céline, *D'un château l'autre*)

Le premier énoncé de ce passage se rapproche formellement de l'exemple (3) analysé précédemment (deuxième partie), qui consistait à intensifier, à partir de propriétés énonciatives externes à l'expression de la proposition énoncée, l'envie du locuteur de prendre le large. Comme c'est le cas fréquemment chez Céline, chaque nouveau motif descriptif ou narratif commence par s'appuyer sur les instructions indiciaires d'une forme ou une autre d'interjection ou formule énonciative (ici l'interjection *pardon!...*), articulée à la force exclamative d'une phrase nominale démonstrative (*cette tronche!...*), en vue d'abord de modaliser le haut degré d'intensification associé à l'énonciation d'une proposition dont l'expression se réduit en l'occurrence à une simple dénomination péjorative. Loin encore de l'ethos hyperbolique auquel Céline s'apprête à avoir recours, la stratégie énonciative mise en jeu repose ainsi dans un premier temps sur une forme de captation émotive par subreption propositionnelle, une forme de

⁸ Sous l'effet notamment des instructions indiciaires associées à une formule verbale d'intensification énonciative externe, de forme interrogative (*vous entendez?*).

réticence ou de quasi-prétérition, au sens de la rhétorique classique, consistant à suggérer par omission ce que l'émotivité du locuteur le retient d'abord d'énoncer explicitement. Cette attaque suspensive à effets de litote initiale accentuée alors par contraste la soudaine reprise en main de sa parole par le locuteur, qui s'abandonne ensuite à une succession d'hyperboles en cascades, dont les effets d'exagération émotive s'appuient sur différents procédés d'intensification rhétorique par comparaisons et métaphores vives, avant de s'échouer finalement sur deux ultimes adjectifs à effets d'intensification interne (*terribles dangereux!...*).

De façon générale, le style de Céline fait ressortir une affinité systématique de la force d'intensification attachée aux indices conventionnels en quoi consistent les exclamations, interjections et autres formules énonciatives externes à l'expression propositionnelle, et de celle attachée aux indices contextuels en quoi consiste l'énonciation par hyperbole (ou parfois par litote) associée indirectement aux propriétés énonciatives internes à l'expression propositionnelle. Le motif stylistique ainsi élaboré fait apparaître que l'intensification émotive associée conventionnellement à certaines propriétés énonciatives externes à l'expression propositionnelle favorise la visée émotive associée à l'intensification rhétorique par hyperbole (et plus généralement l'intensification interne à l'expression des propositions énoncées), visée qui contribue à justifier en retour les effets émotifs externes de l'intensification.

4. L'intensification par effets de litote

À la différence de l'hyperbole, la litote ne consiste pas à exagérer mais à minimiser, à sous-estimer ostensiblement le haut degré de détermination quantitative de telle ou telle propriété constitutive de l'état de chose auquel une proposition réfère. Contrairement à l'hyperbole, qui joue sur une exagération par l'expression du haut degré d'intensification énonciative, la litote a recours aux procédés déréalisants de l'intensification, associés à diverses expressions comme *pas très (malin), assez (fin), plutôt (gentil), un peu (fou)*, en vue d'atténuer littéralement les effets d'intensification de ce qu'elle exprime. La négation d'une expression du haut degré de polarité inverse (comme *pas très malin, pas génial, pas gentil gentil*) est un moyen d'appui fréquemment exploité par la litote, parmi différents procédés consistant à contenir localement l'expression interne du haut degré d'intensification d'une proposition énoncée. Il est bien connu depuis Dumarsais que la litote ne vise pas définitivement à abaisser, à affaiblir l'intensification de ce qu'elle représente (voir notamment Horak, 2011). Ce n'est pas, comme l'euphémisme (Bonhomme, de La Torre & Horak, 2012), pour en limiter les effets intensifiants que la litote consiste à minimiser littéralement le haut degré d'intensification attaché à l'énonciation d'une proposition qu'elle exprime, mais au contraire

pour les faire valoir au plan rhétorique, les rétablir par sous-entendu. La litote et l'hyperbole se confrontent aux mêmes circonstances associées à l'énormité contextuelle de ce qu'elles représentent, et visent le même genre d'intensification rhétorique à l'arrivée. Seuls les moyens énonciatifs et rhétoriques d'y parvenir diffèrent, en particulier les attitudes émotives dont elles procèdent. En témoigne notamment l'exemple ci-dessous, où l'interlocuteur confirme explicitement dans sa réponse les effets d'intensification rhétorique implicitement attachés à une forme de litote:

- (12) – **Pas facile facile** comme situation
 – *À qui le dis-tu c'est clair* que c'est une situation **très difficile**.
 (Interview ALEM, Borny)

Plutôt que de jouer, comme l'hyperbole, sur les débordements d'une exagération comme indices contextuels d'une perte de contrôle émotif du locuteur à effets d'intensification, la litote repose sur un jeu moins direct et frontal, consistant à mettre en scène une forme de contrôle par la pudeur et la retenue émotive du locuteur, face à l'énormité contextuelle de ce dont il cherche à rendre compte. À l'opposé de l'ethos hyperbolique, qui consiste à s'abandonner d'une seule pièce à l'exagération par l'expression du haut degré, l'ethos de la litote consiste au contraire à contenir ostensiblement les débordements d'une émotion pourtant légitime du locuteur. Alors que l'ethos hyperbolique se rapproche de celui d'un cri de joie ou de souffrance, des larmes de la pleureuse consistant à surenchérir sur la gravité de sa douleur, la litote met en scène la dignité et la maîtrise, le stoïcisme de l'émotion contenue. Elle repose ce faisant sur un jeu énonciatif plus complexe que l'hyperbole, impliquant de faire valoir indirectement le haut degré d'intensification qu'elle consiste frontalement à masquer. Plutôt que d'exploiter sans retenue l'expression du haut degré jusqu'à l'exagération rhétorique, la litote doit ainsi manifester la volonté du locuteur de contenir localement l'expression du haut degré d'intensification d'une proposition, de sous-estimer l'état de chose auquel elle réfère, ceci par le moyen de différents indices qui peuvent être contextuels (à commencer par l'évidence référentielle de ce dont il est question) ou cotextuels (par exemple, lorsqu'une hyperbole succède à une forme coréférentielle de litote, comme à l'attaque de (11); ou encore, comme nous allons le voir en (15), lorsqu'une litote reformule une énonciation antérieure hyperbolique). Au besoin, les effets de la litote peuvent aussi s'appuyer indirectement sur les propriétés conventionnelles de l'intensification énonciative. La litote exploite alors à cet effet notamment ce qui oppose l'expression du haut degré d'intensité conceptuelle, dont relève l'intensification énonciative interne à l'expression propositionnelle, à l'intensification énonciative externe que manifestent notamment les interjections et autres formules. Contrairement aux propriétés internes à l'expression propositionnelle de l'intensité forte, incompatibles avec la litote et corrélativement indissociables de l'hyperbole, les formules énonciatives externes

intensifient indifféremment l'énonciation d'une proposition par effets de litote ou d'hyperbole. La différence tient au fait que l'hyperbole, en vue de signaler les débordements d'une exagération émotive du locuteur, s'appuie d'un même geste et indifféremment sur les propriétés intensives à la fois internes et externes à l'expression propositionnelle. Tandis que la litote, en revanche, en vue de faire valoir, au plan interne de la proposition énoncée, une émotion contenue du locuteur, s'appuie sur un déséquilibre de ces propriétés. À défaut de pouvoir prendre appui le cas échéant sur certains indices contextuels associés à sa situation d'énonciation effective, la litote accentue alors à cet effet les propriétés intensives externes à l'expression de telle ou telle proposition énoncée, afin d'en faire valoir localement l'intensification interne déficitaire. Dans le passage ci-dessous, par exemple, l'adverbe d'énonciation *sincèrement* joue ce rôle, qui autorise de paraphraser par "très malhonnête" ce qui est communiqué figurément par l'énonciation de la proposition *C'est pas très très honnête*:

- (13) Les cinq mille milliards d'économie qu'annonce Gordon Brown, c'est quand même... ***Sincèrement***, c'est **pas très très honnête!**
(France Inter, *L'édito éco*, 01-04-2009)

La formule *je peux dire* joue ci-dessous un rôle analogue chez Céline, qui permet dès lors de paraphraser l'énonciation de la proposition *pas beaucoup admiré les femmes* par *très peu admiré les femmes*, et ensuite l'énonciation de *j'étais sensible* par quelque chose comme *j'étais très sensible* ou *vraiment sensible*:

- (14) **pas beaucoup admiré** les femmes, ***je peux dire***, dans une pourtant juponnière vie... mais là ***je peux dire*** j'étais **sensible**...
(Céline, *D'un château l'autre*)

Bien que certaines propriétés internes déréalissantes – comme la négation d'un intensifieur en (13) et (14): *pas très très*, *pas beaucoup* – contribuent parfois à aggraver le déséquilibre sur lequel se fonde la litote, il n'en demeure pas moins que ce déséquilibre dépend alors essentiellement des instructions énonciatives externes à l'expression de la proposition énoncée, seules susceptibles de manifester le haut degré d'intensification que prétend contenir et faire valoir figurément le locuteur au plan rhétorique. À deux reprises en (14), la formule *je peux dire* suffit à assurer ce déséquilibre sur lequel repose la litote, associée parfois à l'énonciation d'une proposition susceptible d'être alors dépourvue de toute instruction interne déréalissante. La proposition *j'étais sensible* ne comprend en l'occurrence aucun modificateur interne à effets d'atténuation⁹.

⁹ C'est le cas également, par exemple, de l'énonciation de la proposition *la route est longue* en (5) – dans la deuxième partie de cette étude –, dont l'intensification interne est déséquilibrée par les instructions externes d'une interjection préposée d'une part, et celles d'une formule verbale énonciative postposée de l'autre. Compte tenu du fait qu'aucune

Le déséquilibre en question joue dans la litote un rôle analogue à celui que joue l'exagération dans l'hyperbole. Dans les deux cas, le procédé consiste à exploiter une émotion énonciative à effets d'intensification. Soit le locuteur se laisse alors emporter par l'ethos hyperbolique d'une exagération émotive, soit au contraire il adopte la posture émotive de retenue associée à l'ethos de la litote. La complémentarité de ces deux figures discursives d'intensification rhétorique est systématiquement exploitée dans le style de Céline, qui s'appuie notamment sur le contraste et, ce faisant, sur la détermination réciproque des attitudes et émotions énonciatives dont elles procèdent, face à la constante énormité de circonstances que le récit célinien s'emploie par ce moyen à faire éprouver à son lecteur tantôt par hyperbole, tantôt par litote (assorties ou non respectivement d'une dimension ironique). En témoigne notamment l'exemple (15), qui nous conduit d'une première longue séquence narrative – consistant à intensifier progressivement les richesses extravagantes d'un train que les dignitaires pétainistes de Sigmaringen ont affrété pour assurer leur fuite éperdue à travers l'Allemagne en déroute – à la concision retenue d'une observation laconique du narrateur comme personnage sous forme de litote (*vous aurez eu du confort*):

- (15) *Vous pensez le luxe! toute l'élégance wilhelmienne, persane, et turque mélangée!... vous imaginez, ces brocarts, tapisseries, tentures, cordelières! pire que chez Laval!... divans, sofas, poufs, cuirs à reliefs! et des tapis!... ce qu'ils avaient trouvé de plus épais! super-Boukhara!... super-Indes!... des rideaux d'une tonne, en brise-bise!... oh, ils avaient pas regardé! [...] vous pouviez pas en mettre plus!... je lui dis, je me souviens encore, à Marion... "je sais pas si vous arriverez, mais vous aurez eu du confort!"*
(Céline, *D'un château l'autre*)

Derrière la variété des formes et des effets d'intensification mis en œuvre, l'intérêt de ce passage tient d'abord à l'inflation progressive de l'intensification d'une description narrative consistant à nouveau – comme dans l'exemple (11) – à gonfler peu à peu l'ethos hyperbolique du narrateur comme tel, inflation que vient ensuite d'un seul coup formellement renverser l'ethos litotique du locuteur comme personnage de l'histoire relatée. Par ce contraste, le style de Céline fait ressortir notamment ce qui oppose la débauche de moyens, l'ampleur linéaire logorrhéique des

marque de haut degré ne vient alors intensifier corrélativement la longueur de la route au plan interne de l'expression propositionnelle, ces formules imposent un renforcement rhétorique de l'intensification conceptuelle attachée à l'adjectif *longue*. Il suffit alors d'intégrer à la formulation de cette proposition un intensifieur comme *tellement*, *vraiment*, *très très* (*longue*), ou de remplacer l'adjectif *longue* par *interminable*, pour abolir tout effet de litote et même basculer le cas échéant dans l'hyperbole. À l'inverse, un affaiblissement de l'intensification interne attachée à l'adjectif *longue* (par un modificateur à effets déréalisants comme *plutôt*, *un peu*, *assez*) aurait pour conséquence d'accentuer le déséquilibre, et ce faisant l'effet de litote qui s'y rapporte.

procédés d'intensification internes et externes à l'expression propositionnelle du haut degré associés à l'hyperbole, aux procédés d'économie par omission (prétérition, réticence) sur lesquels se fonde notamment l'atténuation par déréalisation de l'intensification interne à l'expression propositionnelle de toute forme de litote. Compte tenu des effets d'intensification de ce qui précède, la litote n'a alors nul besoin de s'appuyer sur une quelconque interjection ou autre propriété énonciative externe à l'expression propositionnelle de ce que le locuteur cherche à communiquer figurément. Les effets hyperboliques de la séquence préalablement énoncée suffisent ici à assurer cotextuellement le déséquilibre dont découle la faiblesse intensive de l'expression sur laquelle repose l'énonciation de cette dernière proposition sous forme de litote.

5. Conclusion et perspectives

L'objectif de cette étude était d'appréhender ce qui articule les propriétés conceptuelles aux propriétés énonciatives et ensuite aux effets rhétoriques de l'intensification. Le chemin parcouru nous a donc conduit dans un premier temps des propriétés linguistiques de l'intensité conceptuelle à celles de l'intensification énonciative (1^{ère} partie), et des propriétés énonciatives que nous avons appelées internes aux propriétés externes à l'expression propositionnelle (2^{ème} partie), avant de nous mettre sur la voie de l'intensification rhétorique dont relèvent l'hyperbole (3^{ème} partie) et finalement la litote (4^{ème} partie). Ce cheminement s'interrompt ici provisoirement, peut-être un peu brutalement, à l'orée de ce qui constitue à mon sens l'autre versant des effets rhétoriques de l'intensification énonciative, qui a trait au sarcasme et à l'ironie. L'espace imparti ne nous permettra pas de nous y engager, mais il importe d'avoir en vue que les formes d'intensification sur lesquelles se fondent respectivement l'hyperbole et la litote déterminent indirectement ce qui a trait à diverses formes de sarcasme et d'ironie, dont les propriétés consistent alors à exploiter précisément l'ethos hyperbolique ou litotique à des fins polyphoniques de type polémique.

De façon générale, le sarcasme et l'ironie consistent à mettre en scène l'intensification énonciative d'une subjectivité émotive à laquelle le locuteur fait écho (au sens de Sperber et Wilson, 1989), en vue de la tourner en dérision. Sans prétendre évidemment faire ici le tour de ce qui oppose le sarcasme et l'ironie – que j'avais analysés par le passé (Perrin, 1996) comme des formes de dérision énonciative analogues, respectivement explicites et implicites –, pas davantage que de clarifier définitivement ce qui distingue leurs tournures respectivement hyperbolique ou litotique, je me contente de relever au passage que notre exemple (2), abordé dans la deuxième partie de cette étude, comprend notamment une forme de sarcasme associée à l'intensification énonciative d'une proposition

imputée à un président helvétique *qui prétend faire de l'armée suisse la meilleure du monde*. L'assimilation de cette énonciation superlative virtuellement hyperbolique à un sarcasme (explicite), plutôt qu'à une forme d'ironie (implicite), tient en l'occurrence aux effets "contrefactifs" du verbe *prétendre*, impliquant que le locuteur ne revendique pas personnellement le point de vue qu'il prend pour cible. Toutes choses égales par ailleurs, si son énonciation avait été modalisée comme prétendument prise en charge par le locuteur, la proposition selon laquelle l'armée suisse serait *la meilleure du monde* aurait alors été interprétée comme une forme d'exagération à effets ironiques.

Plutôt que d'exploiter une exagération à des fins d'intensification hyperbolique, les exagérations perçues comme ironiques s'appuient sur une énonciation à effets polyphoniques échoïques consistant à feindre une telle stratégie, en vue de faire endosser implicitement l'exagération qui s'y rapporte à celui qui est pris pour cible. Loin d'amplifier dans ces conditions l'intensification énonciative de ce dont il est question, la perte de contrôle émotif associée à l'ethos hyperbolique de l'exagération se retourne alors contre celui auquel l'ironiste fait écho, qu'il cherche ainsi à tourner en dérision. Quant aux ironies associées à une forme de litote, elles consistent en revanche à faire endosser l'affaiblissement de l'intensification qui s'y rapporte à celui qui est pris pour cible. Plutôt que d'exploiter l'affaiblissement énonciatif de telle ou telle proposition en vue de revendiquer le contrôle d'une émotion due à l'énormité de ce que représente la litote, l'ethos ironique consiste à le faire endosser à celui que l'ironiste prend pour cible, qu'il accuse dès lors au contraire d'en sous-estimer l'énormité. Les mêmes effets d'intensification sur lesquels reposent l'hyperbole et la litote sont ainsi impliqués dans le sarcasme et dans l'ironie, qui tout simplement les exploitent à des fins rhétoriques offensives de nature polyphonique, sur lesquelles nous reviendrons plus posément à une autre occasion.

Bibliographie

- Adler, S. & Asnes, A. (2013): Qui sème la quantification récolte l'intensification. In: *Langue française*, 177, 9-22.
- Anscombre, J.-C. (1985): De l'énonciation au lexique: mention, citativité et délocutivité. In: *Langages*, 80, 9-34.
- (2013): Les exclamatives: intensification ou haut-degré? In: *Langue française*, 177, 23-36.
- Anscombre, J.-C. & Tamba, I. (2013): Autour du concept d'intensification. In: *Langue française*, 177, 3-8.
- Athanasiadou, A. (2007): On the subjectivity of intensifiers. In: *Language sciences*, 29, 554-565.
- Bolinger, D. (1972): *Degree words*. La Hague (Mouton).

- Bonhomme, M., de La Torre, M. & Horak, A. (éds.), (2012): Études pragmatico-discursives sur l'euphémisme. Frankfurt am Main (Peter Lang).
- Dendale, P. (1994): *Devoir*: marqueur modal ou évidentiel? In: *Langue française*, 102, 24-40.
- Ducrot, O. (1995): Les modificateurs déréalisans. In: *Journal of pragmatics*, 24, 145-165.
- Ferré, G. (2004): Degrés d'intensité exprimés à l'oral. Du discours à la gestualité en passant par la prosodie. In: *Travaux linguistiques du Cerlico*, 17, 13-26.
- Horak, A. (éd.), (2011): La litote. Hommage à Marc Bonhomme. Berne (Peter Lang).
- Kennedy, C. (2007): Vagueness and grammar: the semantics of relative and absolute gradable adjectives. In: *Linguistics and philosophy*, 30, 1-45.
- Kleiber, G. (2007): Sur la sémantique de l'intensité. In: Cuartero, O. J. & Emsel, M. (éds.), *Vernetzungen. Bedeutung in Wort, Satz und Text. Festschrift für Gerd Wotjak*. Frankfurt am Main (Peter Lang), 249-262.
- (2013): À la recherche de l'intensité. In: *Langue française*, 177, 63-76.
- Larivée, P. (2013): Focus sur la quantité. In: *Langue française*, 177, 51-61.
- Lenepveu, V. (2013): De la complétude à l'intensité: *totalelement, entièrement et complètement*. In: *Langue française*, 177, 95-109.
- Marandin, J.-M. (2010): Les exclamatives de degré en français. In: *Langue française*, 165, 35-52.
- Milner, J.-C. (1978): De la syntaxe à l'interprétation. Quantité, insultes, exclamations. Paris (Éditions du Seuil).
- Perrin, L. (1996): L'ironie mise en trope. Du sens des énoncés hyperboliques et ironiques. Paris (Kimé).
- (2013a): Les formules monologiques et dialogiques de l'énonciation. In: Dufaye, L. & Gournay, L. (éds.), *Benveniste après un demi-siècle. Regards sur l'énonciation aujourd'hui*. Paris (Ophrys), 182-206.
- (2013b): De l'analysibilité au défigement des expressions figées. La leçon de Giono dans *Les Âmes fortes*. In: *Pratiques*, 159-160, 109-126.
- Rivara, R. (1993): Adjectifs et structures sémantiques scalaires. In: *L'information grammaticale*, 58, 40-46.
- Sperber, D. & Wilson, D. (1989): La pertinence. Communication et cognition. Paris (Minuit).